

PRO-NEWS

Magazine protestant en Belgique



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE
P925978 - LIÈGE X

1523

Un nouveau
chant nous
est donné

Excellent back



Église
Protestante
Unie de Belgique

EDITO

Cette année, nous nous souvenons de Jean et d'Henri, deux jeunes hommes, moines augustins d'Anvers, brûlés vifs sur la Grand'Place de Bruxelles voici 500 ans, le premier juillet, pour s'être attachés à la Réforme. Luther, bouleversé, écrivit pour eux son premier cantique. Ils furent les premiers d'une longue liste... L'Europe à feu et à sang, pendant longtemps.

A l'époque, le religieux imprègne toute la vie et, de la naissance à la mort, chaque seconde en est remplie. Religieux et politique ne font qu'un. La Réforme naissante n'ébranle donc pas seulement la manière de croire, elle met en cause les fondements mêmes de la société, un aspect qui ne peut pas avoir échappé aux puissants de l'époque.

Au XXI^e siècle, au contraire, nos états européens sont construits sur la séparation du pouvoir et des cultes. C'est une manière d'offrir un espace d'apaisement, dans lequel chacun a la place de vivre ses convictions comme il l'entend.

Cependant, comme nos ancêtres, nous sommes appelés à nous engager, à prendre position et à l'assumer. Parmi les nombreux défis de notre époque, l'écologie par exemple :

celle-ci propose un véritable changement de société, remettant en question nos manières de produire, de nous déplacer, de nous nourrir. Et elle est défendue ou combattue avec une ardeur toute zélote – pas toujours facile, en fonction des cercles, de se voir coller une étiquette de mangeur de viande ou d'hystérique du climat.

Où cela nous mènera-t-il ? A quoi ressembleront les 100 ans à venir ? Quel héritage laisserons-nous dans 500 ans ?

En attendant de le savoir, nous vous proposons de lire Pro-News.

Jean-Guillaume DeMailly
Chargé de communication EPUB

SOMMAIRE

Le mot du président	3
1 ^{er} juillet 1523	4-6
La Réformation des Réfugiés	7-8
En 1523, les 67 thèses d'Ulrich Zwingli	9
Divers	10
Cantique de Luther « un nouveau chant nous est donné »	11
Agenda	12

Nous sommes alors LE 1^{er} JUILLET 1523

■ Nous sommes alors le 1^{er} juillet 1523.

Deux moines augustins anversois, premiers martyrs de la Réforme, sont exécutés sur le bûcher de la Grand-Place de Bruxelles.

Tous deux, Henri Voes et Jan van Essen, avaient clairement fait savoir qu'ils vivaient leur foi chrétienne d'une manière différente et se positionnaient ainsi en dehors de la doctrine catholique romaine officielle, comme on le jugeait à l'époque.

Aucun d'entre nous n'a envie de penser longtemps à ce que signifie une mort sur le bûcher...

Peu après, la rumeur a couru que les deux moines s'étaient convertis à la doctrine catholique romaine officielle à la toute dernière minute.

Les fausses nouvelles existent depuis très longtemps.

D'ailleurs, abjurer, je l'aurais fait moi aussi, comme vous et comme quiconque lit ces mots.

Martin Luther, en colère, a publié une chanson, ce qui était à l'époque un moyen très efficace de faire parler de soi.

■ Nous serons bientôt le 1^{er} juillet 2023.

Nous pouvons célébrer de mille manières la liberté de conscience, la liberté religieuse et toutes sortes d'autres choses merveilleuses que nous pensons avoir acquises ici dans notre petit coin d'Europe pour l'éternité. À l'heure actuelle, entre 300 et 400 millions de chrétiens dans le monde sont confrontés à une discrimination organisée et à d'autres formes de violence. Selon une estimation approximative, quelque 17 % de nos sœurs et frères ne peuvent pas vivre notre foi commune en toute liberté.

Il en va de même pour nombre de croyants d'autres religions, soit dit en passant.



Je respecte pleinement les organisations qui se préoccupent du sort des chrétiens persécutés.

Mais il ne faudrait pas que notre d'indignation soit sélective.

Dieu, qui veut venir à nous, aime tout être humain.

Pasteur Steven H. Fuite,
Président du Conseil Synodal
de l'Eglise protestante unie de Belgique

1^{er} JUILLET 1523

En 1513, les ermites augustins de la congrégation saxonne s'installent à Anvers et fondent le monastère Saint-André. Cet ordre entretient des contacts étroits avec les Augustins de Wittenberg et de Dordrecht.

Le 31 octobre 1517, Martin Luther cloue ses 95 thèses contre l'abus des indulgences à la porte de la chapelle du château de Wittenberg, comme il est alors d'usage lors d'un débat académique. Luther n'est pas opposé à la pratique des indulgences en tant que telle, mais il veut dénoncer leur commerce. Bientôt, ses thèses et d'autres écrits réformateurs sont également diffusés à travers les Pays-Bas.

Anvers est alors un centre cosmopolite de commerce et de trafic et devient le cœur battant des idées nouvelles. Les réflexions et les enseignements de Luther pénètrent dans les Pays-Bas de deux manières : d'une part, par l'intermédiaire des marchands allemands qui apportent ses écrits de leur pays d'origine et, d'autre part, par des contacts internes entre les monastères augustiniens de Wittenberg et d'Anvers. Les Augustins d'Anvers connaissent donc les écrits de Luther et certains souscrivent à ses enseignements.

À Anvers, le commerce des livres est très actif. Au printemps 1518, des traductions néerlandaises des textes de Luther sont déjà en vente.

Le 26 avril 1518 a lieu la réunion triennale des Augustins à Heidelberg. Luther y tient des débats polémiques avec ses confrères augustiniens. Johannes von Staupitz, vicaire général de l'ordre des Augustins en Allemagne, se range derrière Luther. Ce n'est pas tant que personne ne pouvait réfuter Luther, non, Luther était apprécié, soutenu, acclamé même. Personne ne peut le réfuter, mais personne ne veut non plus. Ses thèses expriment en effet un sentiment largement répandu en Allemagne, celui d'être exploité et vidé par la curie romaine. Par conséquent, elles ont une force explosive – imprévisible et surprenante pour Luther lui-même. De moins en moins de personnes en Allemagne comprennent pourquoi il est nécessaire de soutenir financièrement Rome. Avec l'indulgence pour la basilique Saint-Pierre, Rome est allée trop loin ; c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Lors de la réunion de Heidelberg, deux acteurs-clefs sont présents : Martin Bucer va devenir un grand partisan de Luther, et Johannes Eck, en revanche, sera un grand opposant.

Au début, le pape ne prête guère l'oreille à Luther et à ses thèses. Mais le clergé allemand – dirigé par Johannes Eck – informe Léon X de la gravité de la situation. Sur ordre de ce dernier, des commissions d'enquête sont nommées pour examiner les œuvres de Luther.

Un procès contre Luther se prépare à Rome. Luther reçoit une convocation du pape Léon X pour se rendre à Rome afin de répondre aux accusations de faux enseignement. C'est le premier pas vers un procès pour hérésie. Mais le prince-électeur Frédéric le Sage se méfie du pape et refuse que Luther fasse le voyage. Luther est donc interrogé par le cardinal Thomas Cajetan lors du Diète du 12 au 14 octobre 1518 à Augsbourg. Les principaux sujets abordés lors de ce Diète sont en fait la succession de l'empereur romain Maximilien et un impôt destiné à financer une croisade contre les Turcs. La succession de l'empereur Maximilien est d'une grande importance pour la Réforme. Le propre fils de l'empereur Maximilien, Philippe le Beau, est déjà mort en 1506. Il est proposé de nommer son petit-fils Charles, né à Gand en 1500, comme successeur.

L'interrogatoire de Luther peut difficilement être qualifié de rigoureux : le cardinal Thomas Cajetan ne souhaite pas un débat, il veut simplement savoir si Luther obéit ou non au pape. La position du pape est la seule préoccupation de Rome. Luther demande une nuit de réflexion et, le lendemain matin, il rédige une « *Protestatio* » dans laquelle il affirme n'avoir rien écrit qui soit contraire aux Saintes Écritures, aux Pères de l'Église et aux décrets du pape. Il ne peut plus être accusé que d'erreur et non d'hérésie. Luther retourne à Wittenberg et publie sa « *Protestatio* » afin que le grand public puisse prendre connaissance de sa défense contre Rome.

Les idées de Luther sur la cupidité de la papauté et la soif de pouvoir écrasante de l'autorité impériale séduisent le prince-électeur Frédéric et l'amènent à soutenir Luther, plus d'un point de vue politique que pour ses idées théologiques, avec lesquelles Frédéric le Sage n'est pas d'accord.

Le 12 janvier 1519, l'empereur du Saint-Empire romain germanique Maximilien meurt. Son petit-fils Charles devient l'empereur Charles ou Charles Quint : c'est un empereur ultra-catholique qui se retrouve à la tête du Saint-Empire romain germanique.

Le 7 novembre 1519, la faculté de Louvain condamne la doctrine luthérienne de la justification par la foi seule. La condamnation académique est publiée l'année suivante. Elle met en exergue la question luthérienne et lui donne une publicité décisive.

Sur base des résultats des commissions d'enquête, le pape Léon X publie le 15 juin 1520, en latin, la bulle « *Exsurge Domine* » (« *Lève-toi, Seigneur* »). Dans cette bulle, le pape

demande à Luther de se dissocier de ce qu'il considère comme un sophisme. La bulle qualifie d'erreur 41 des thèses sur la foi que Luther avait publiées.

Luther répond à la bulle papale en la brûlant le 10 décembre 1520, avec quelques livres de droit ecclésiastique pour faire bonne mesure.

Le 3 janvier 1521, le pape Léon X publie en latin une seconde bulle papale « *Decet Romanum Pontificem* » (« *Il plaît au pape de Rome* »). Par cette bulle, le pape excommunie officiellement Luther et ses partisans, déclarés hérétiques. En outre, pour défendre la foi catholique, tous les dignitaires de l'Église sont invités à prendre des mesures strictes contre Martin Luther et contre ses disciples. Luther et ses disciples sont ainsi définitivement mis au ban de l'Église. En quelques mois, la tension est montée et que les thèses de Luther sont passées du statut d'aberrations à celui d'hérésies.

Normalement, un bannissement ecclésiastique était suivi d'un bannissement impérial. Mais bien que le jeune empereur Charles Quint se veuille fidèle à Rome, il doit compter avec l'électeur Frédéric le Sage de Saxe, qui protège Luther. Il accorde donc à Luther une audition libre au Diète de Worms du 16 au 25 avril 1521.

Le 17 avril a lieu la première séance. Il est demandé à Luther d'abjurer 20 de ses livres. Luther refuse d'abjurer quoi que ce soit et demande un ajournement d'un jour. Le 18 avril, Luther déclare qu'il est « *incertain et dangereux d'agir contre sa conscience* ». Il n'est pas certain que la phrase « *Me voici, je ne peux pas agir autrement ; que Dieu me soit en aide. Amen* » soit de Luther, mais elle reflète bien son attitude.

Un édit impérial du 26 mai 1521, l'édit de Worms, met ensuite Luther au ban de l'Empire. Luther est déclaré hors-la-loi, c'est-à-dire qu'il est devenu *persona non grata* et qu'il n'a plus de droits civils et politiques. Il en résulte que n'importe qui peut le tuer. Personne n'a le droit d'héberger Luther, de lui donner à manger ou à boire, de lui offrir de l'aide ou de la sympathie. En outre, ses livres sont proscrits, et quiconque les possède est puni. Personne n'a le droit d'adhérer aux opinions de ce moine sous peine d'être persécuté. Charles Quint a également demandé dans l'édit de Worms que les écrits de Luther soient en tout lieu brûlés.

Cependant, le prince-électeur Frédéric le Sage a déjà fait enlever secrètement Luther le 4 mai et l'a emmené à la Wartburg à Eisenach.

Luther y passe près d'un an et traduit le Second Testament en allemand. Il utilise l'édition critique récente d'Érasme, que l'on appellera plus tard *textus receptus*. La traduction de Luther est publiée en 1522.

À la suite de l'édit de Worms du 26 mai 1521, les écrits de Luther sont brûlés à Anvers le 31 juillet 1521.



Hendrik Voes et Jan van Essen sur le bûcher à Bruxelles – Gravure sur bois de 1523 (source : wikipedia)



Martin Luther en 1528 par Lucas Cranach l'Ancien.
(source : wikipedia)

Le 9 mars 1522, Luther quitte cependant la Wartburg, malgré l'interdiction et sans l'autorisation de son électeur, et retourne à Wittenberg.

La prédication de l'Évangile et la lutte contre le commerce des indulgences séduisent les moines d'Anvers. Le monastère de Saint-André reste donc un centre de prédication luthérienne et toute la communauté monastique est composée de luthériens.

Le 6 mai 1522, les écrits luthériens sont brûlés pour la deuxième fois à Anvers.

Pour certains des moines du monastère de Saint-André, la situation est devenue trop dangereuse et ils se réfugient à Dordrecht et à Wittenberg, entre autres.

Le 6 octobre 1522, les 16 moines du monastère sont arrêtés et emmenés à Bruxelles. Les interrogatoires menés par le Grand Inquisiteur van der Hulst amènent la plupart d'entre eux à avouer et à abjurer leur hérésie. Henri Voes, Jean van Essen et le prieur Lambertus Thoren restent cependant inébranlables. Leur procès dure neuf mois, neuf difficiles mois de prison. Pendant ces neuf mois, les catholiques romains tentent par tous les moyens de leur faire avouer ce qu'ils ont confessé.

Le 1^{er} juillet 1523, Henri Voes et Jean van Essen meurent sur le bûcher sur la Grand-Place de Bruxelles. Ils sont les premiers martyrs de la Réforme.

Lambertus Thoren demande un sursis de 4 jours. Ces 4 jours se transforment en 5 ans de prison. Il ne se repent jamais et, pendant ces cinq années, il est pris en charge par un groupe de luthériens bruxellois. En 1528, il est secrètement assassiné et enterré à Forest.

Henri Voes et Jean van Essen sont les premiers martyrs de la Réforme, mais des milliers d'autres suivront dans les décennies suivantes. En outre, des dizaines de milliers (certains parlent de centaines de milliers) de protestants fuient à l'étranger, notamment dans les provinces septentrionales des Pays-Bas, en Allemagne et en Angleterre. Le monarque ultra-catholique Charles Quint meurt en 1558 et Philippe II, qui adopte une position encore plus dure que son père à l'égard de la Réforme, lui succède. Rome doit l'emporter, au prix de la suppression de la conscience, de l'appauvrissement de la population, du déclin du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, toutes choses qui n'ont qu'une importance mineure pour Philippe II, tant que l'hérésie est éradiquée.

Une position qui a coûté cher aux Pays-Bas méridionaux. Pour la seule raison que Philippe II avait juré qu'il préférerait gouverner une terre en friche plutôt qu'une nation d'hérétiques.

Past. Harry Sinnaghel

Chargé de cours « Histoire du protestantisme belge »
à la FPTR



Portrait du Pape Leo X
(source : wikipedia)

LA RÉFORMATION DES RÉFUGIÉS

La diffusion du protestantisme dans nos régions au XVI^e siècle, dans un contexte de religion d'État, a donné lieu à des affrontements violents, nourris par des rivalités politiques et économiques. Ces événements ont joué un rôle essentiel dans la fondation des divers courants théologiques protestants. L'expérience traumatique des persécutions et de l'exode est devenue un facteur identitaire pour les protestants, au point de devenir un élément constitutif de certaines de leurs orientations théologiques.

1. Les persécutions

La Réforme aux Pays-Bas va adopter un caractère différent de celle présente en Allemagne ou en France en raison de la détermination de Charles-Quint et de son fils Philippe II à défendre le catholicisme. 40 % des exécutions pour hérésie en Occident entre 1523 et 1565 concernent les Pays-Bas. Les XVII Provinces sont une des régions qui a souffert du plus haut taux de peines de mort par rapport à l'ensemble de sa population. Environ 1.500 personnes sont exécutées, une intensité trente fois plus forte qu'en France.



L'anabaptiste Marie Boisière, 24 ans, offre une poire à son jeune fils, peu avant son exécution à Tournai en 1564. Cette relique sera conservée pendant des siècles par ses descendants, puis confiée à l'Université d'Amsterdam.

Collection of the Mennonite Church of Amsterdam, University of Amsterdam.

Les premières victimes de persécutions en Europe sont les Anversois Henri Voes et Jean Van Eschen, exécutés à Bruxelles le 1^{er} juillet 1523. La première victime wallonne est le théologien tournaisien, Jean Castellain, exécuté à Vic en Lorraine, le 12 janvier 1525. De nombreuses victimes sont des religieux catholiques passés à la Réforme, mais aussi de nombreuses femmes. A partir de 1529, les persécutions prennent une tournure dramatique suite à l'adoption du placard impérial généralisant la peine de mort.

Précisons que les persécutions ont été aussi mises en œuvre entre les différents courants protestants, sans atteindre toutefois l'ampleur des mesures imposées par les autorités catholiques. Dans les pays passés à la Réforme, des mesures s'abattent

sur les catholiques restés fidèles à Rome. A cette époque, seule une minorité de penseurs, protestants ou catholiques, sont opposés à la répression religieuse.

2. Les chemins de l'exil

La violence de ces mesures répressives va générer un vaste mouvement d'émigration au départ des anciens Pays-Bas vers les villes et régions d'Europe déjà acquises à la Réforme. Ce vaste mouvement migratoire connaît plusieurs phases en fonction des aléas politiques et religieux entre 1520 et 1648. Les réfugiés s'établissent provisoirement dans une ville, avant de devoir à nouveau prendre la fuite lorsque d'autres persécutions les menacent. Les principaux lieux de Refuge sont les villes rhénanes, comme Strasbourg, Aix-la-Chapelle ou Wesel, l'Angleterre, les villes allemandes de Emden, Francfort, Hambourg, le Palatinat rhénan, les Provinces-Unies (actuels Pays-Bas), la Suède, Genève et la France.

La diffusion précoce du calvinisme dans les Pays-Bas va favoriser le mouvement d'exode. A partir de 1537, Jean Calvin condamne les « nicodémistes » qui continuent à observer les rites catholiques en apparence. Nicodème est un disciple qui venait visiter le Christ la nuit de peur d'être découvert (Jean 3,2). Calvin estime que ceux qui ne sont pas en mesure de s'exiler doivent s'abstenir d'assister à la messe, d'honorer les images ou les reliques. A partir de 1544, une deuxième vague d'émigration entraîne les premiers départs de groupes de réfugiés. Lorsque cela est autorisé, les réformés en exil vont rapidement se regrouper au sein « d'Églises d'Étrangers » constituées sur une base linguistique. Ces Églises sont les premières à adopter une organisation ecclésiastique durable. Organisées en réseau, elles vont exercer une influence considérable sur les communautés clandestines des Pays-Bas. A partir de 1567, la fuite à l'étranger des réformés wallons et flamands prend des proportions bibliques. Les mesures de répression impitoyables, faisant suite à l'insurrection des Pays-Bas en 1566, génèrent un mouvement d'exode, encore renforcé à la suite de la chute de la citadelle protestante d'Anvers en 1585.

Les motivations à l'exil sont principalement religieuses mais elles peuvent également inclure des motifs économiques. L'impact de ces départs est considérable dans nos régions



L'émigration à Anvers en 1566, tableau de Jan Antoon Neuhuys (1832-1891) - <https://commons.wikimedia.org/>

comme à l'étranger. Tournai perd entre le quart et la moitié de ses habitants. Entre 150.000 et 200.000 réfugiés de nos régions se seraient établis dans les Provinces-Unies. Outre les transferts de population, le mouvement permet la diffusion en Europe du calvinisme, de technologies et de savoir-faire. Le terme « refugee » serait passé du français vers la langue anglaise suite à l'arrivée des franco-wallons. Des villes sont créées, comme Neu-Hanau, ou agrandies. Certaines, comme Francfort, Hambourg, Londres et Amsterdam, doivent leur prospérité à l'arrivée des réfugiés des Pays-Bas. Après 1581, les autorités espagnoles ne tentent plus d'empêcher ces départs qui répondent à leur volonté de vider le pays de ses habitants protestants.

3. Les conséquences

Cette expérience des persécutions et de l'exil va influencer l'évolution théologique des confessions réformées. La mémoire des martyrs de la foi aux Pays-Bas est célébrée par les écrivains et théologiens protestants. Le souvenir de la répression rassemble les réfugiés autour d'une mémoire commune et d'une ligne théologique calviniste forte. Les persécutions endurées, assimilées aux persécutions de l'Église primitive, anticipent la victoire à venir des protestants et rassemblent la communauté en exil.

L'historien Heiko A. Oberman n'hésite pas à qualifier le calvinisme de « Réformation des Réfugiés ». Au milieu du XVI^e siècle, le calvinisme est organisé autour d'un groupe de dirigeants exilés à Genève et d'un vaste réseau de communautés, parfois clandestines et minoritaires, dispersées en Europe. La doctrine de la providence divine renforce la conviction des réfugiés d'appartenir au peuple élu. Les réfugiés s'assimilent souvent avec les figures du pèlerin, du voyageur ou du peuple hébreu. La diffusion d'une discipline ecclésiastique stricte permet la mise en place de structures autonomes. Ces concepts d'élection, d'indépendance et

de discipline vont favoriser l'apparition chez les réfugiés de principes religieux, qualifiés par les historiens de « théologie des exilés » ou en allemand « Exulantentheologie ».

Cet impact des persécutions est très perceptible dans les Provinces-Unies dont l'identité est largement façonnée par les réfugiés. Cette nouvelle société qui prend forme à cette époque est caractérisée par son sentiment de « l'Élection » (la nation assimilée à la terre promise identifiée avec le nouvel Israël). Le Catéchisme de Heidelberg, rédigé sous l'influence des réfugiés, insiste sur la providence divine, une caractéristique du protestantisme réformé, fruit de l'expérience douloureuse des persécutions. Les exilés exporteront par la suite ces idéaux aux États-Unis, appelés à devenir la nouvelle terre promise.

4. Conclusion

Het Belgische protestantisme is diep getekend door de ervaring van vervolging en ballingschap. Recente studies vergelijken dit verhaal met dat van andere religieuze minderheden. Deze vorm van collectief geheugen zet niet aan tot enige vorm van wrok of persoonlijke heiliging, maar vormt een erfgoed, een vorm van getuigenis, over thema's waarvan de actualiteit niet meer ter discussie staat. Deze herinnering aan de ballingschap verklaart de bijzondere gevoeligheid van de protestanten voor de opvang van vluchtelingen, religieuze minderheden en godsdienstvrijheid. Zij komt tot uiting in de vele acties die in ons land ten behoeve van vluchtelingen worden gevoerd : opvang door het Leger des Heils, voedsel- en kledinginzamelingen en hulp aan nieuw aangekomenen.

Pierre-Yves Charles

Chercheur invité à l'Université Libre d'Amsterdam

ULRICH ZWINGLI

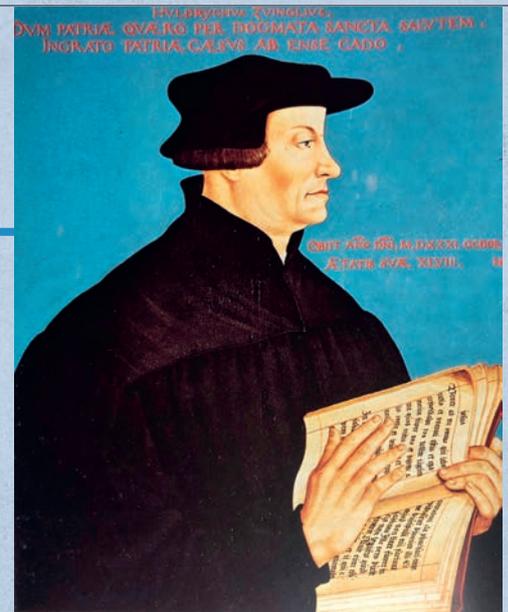
« Sans Zwingli, Bullinger et Calvin, la Réforme serait restée un phénomène germanophone et nord-européen », écrivait en 2014, Gottfried Wilhelm Locher, président du Conseil de la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS).

Ulrich Zwingli, réformateur majeur pour la Suisse, reste assez peu connu en Belgique. Pourtant, il nourrit une riche correspondance avec Érasme qui exerça une influence décisive sur lui. Né en 1484 dans le canton de Saint-Gall, en Suisse, il fait ses études à Berne, Vienne et Bâle et devient curé de Glaris en 1506. En tant qu'aumônier militaire, Zwingli constate les ravages du système de mercenariat et dénonce la puissance de l'argent qui conduit de jeunes Suisses à mourir sur des champs de bataille étrangers.

La pensée de Zwingli est nourrie par la scolastique et l'humanisme ainsi que par l'étude approfondie de la Bible : dès le début de son ministère il soutient la nécessité d'un recentrement sur l'Écriture et l'importance d'une réflexion sur les implications politiques et sociales de l'Évangile.

Plus que la notion de *justification*, au cœur de la théologie luthérienne, c'est celle de *réconciliation* qui caractérise la pensée de Zwingli. Le théologien insiste, par exemple, pour que nul ne soit exclu de la Cène et que chacun passe le pain à son voisin, car ce moment est pour lui une célébration où l'Église rappelle avec reconnaissance le travail de réconciliation du Christ pour nous¹. Les relations entre Luther et Zwingli furent difficiles. Ils s'affrontèrent notamment sur la question de la Cène et ne parvinrent pas à trouver un accord, Zwingli soutenant que le pain et le vin sont des signes de la présence du Christ par lesquels le croyant exprime ce qu'il a reçu.

La Réforme s'est diffusée de manière différente selon les pays. Avec Luther, dans le Saint Empire romain germanique, c'est le principe « telle la religion du Prince, telle la religion du peuple » qui prévaut. La Suisse, elle, témoigne d'une Réforme qui passe par les villes, leur pouvoir municipal ou communal. En janvier 1523, c'est le bourgmestre et le Grand Conseil de Zurich qui invitèrent tous les prédicateurs à prendre part à une « dispute »- c'est-à-dire un débat théologique-, visant à arbitrer entre ceux qui voulaient prêcher la Parole de Dieu pour les gens ordinaires en s'appuyant uniquement sur l'Évangile et leurs opposants. Zwingli profita de cette occasion pour exposer les grands principes de sa prédication à travers l'écriture, en allemand, de 67 thèses.



■ Ulrich Zwingli. (source : wikipedia)

Il parvint si bien à convaincre son auditoire que le Conseil décida que prêtres et pasteurs devaient désormais prêcher uniquement « ce qu'ils pouvaient attester être vrai, en vertu du saint Évangile et autres Écritures divines »².

Au cours de ces 67 thèses, on retrouve le style percutant et non dénué d'humour du réformateur helvétique. En voici quelques exemples³ :

(1) Tous ceux qui disent que l'Évangile ne serait rien sans la certification de l'Église se trompent et insultent Dieu.

(24) Un chrétien est libre envers les œuvres que Dieu n'a pas commandées, donc de manger en tout temps de tous les aliments ; on en déduit que les dispenses de fromage et de beurre sont une tromperie romaine.

(28) Tout ce que Dieu a permis ou n'a pas interdit est juste, par conséquent tous les êtres humains ont droit au mariage.

(57) La vraie Écriture sainte ne sait rien d'un purgatoire après ces temps-ci.

Laurence Flachon

Pour découvrir la vie et l'œuvre de Zwingli :

- Le film de Stefan Haupt « Zwingli, le Réformateur » 2019
- Ulrich Zwingli de Peter Opitz, Labor et Fides, 2019
- Les 67 thèses réformatrices de 1523 et leurs commentaires, Présentation, traduction et notes de Bernard Reymond, Labor et Fides, 2021

¹ Peter Opitz, « Quelles sont les contributions spécifiques de la Réforme Suisse au mouvement de la Réforme ? », in : P. Bosse-Huber, S. Fornerod, T. Gundlach et G. Locher (dir.) Célébrer Luther ou la Réforme ? 1517-2017, Genève, Labor et Fides, 2014, p. 93.

² Ibidem, p. 85.

³ Les 67 thèses réformatrices de 1523 et leurs commentaires, Présentation, traduction et notes de Bernard Reymond, Labor et Fides, 2021

DIVERS

1523-2023

Saviez-vous que le martyr d'Henri Vos et Jean van Essen avait inspiré son premier cantique à Luther ? Une prière basée sur ce cantique sera envoyée aux paroisses pour le culte du 2 juillet.

1523, c'est aussi un programme d'activités à retrouver sur le site de l'EPUB

- **Le 17 juin :** conférence à Anvers
- **Le 31 mai :** colloque à la FPTR

D'autres activités se préparent. Vous pouvez retrouver toutes les infos mises à jour sur le site web de l'EPUB.

Église dans la Société

Greet Helsinga nous explique dans un article le travail d'Église dans la Société, dont elle a été la présidente pendant 5 ans. C'est aujourd'hui Yolande Bolsenbroeck qui tient ce rôle. Ce groupe de travail est chargé depuis septembre 2010 d'approfondir la réflexion sur les sujets de société comme le racisme, la migration, les changements climatiques, l'Europe, l'engagement politique de l'Église, les droits des personnes LGBTQI+..., afin d'encourager et soutenir les églises locales dans leur engagement.

Pour en savoir plus, l'article peut être consulté sur le site web de l'EPUB.

Consécration nationale

Ce 11 juin à Pâturages aura lieu le premier culte de consécration nationale de l'EPUB.

François Choquet, David Moulinasse et Carl-André Spillmann y seront consacrés. Aura également lieu la présentation du pasteur Andreas Berg.

Participation sur base d'une inscription.

Offrande des Enfants

L'EPUB participe à l'OFFRANDE Des ENFANTS pour TAÏWAN. Les fonds rassemblés sont destinés aux enfants, dans un but d'éducation à la paix, par le témoignage chrétien, la scolarisation, l'accès à l'hygiène et/ou à la nourriture. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site pointkt.org.

Les dons des communautés sont les bienvenus jusque fin décembre 2023 sur le compte UNIPROBEL IBAN : BE29 0680 7158 0064 – BIC : BBRUBEBB avec la mention *Offrande des écoles du dimanche Taïwan*.

Le Service catéchétique vous remercie pour votre mobilisation.

Pour le service catéchétique francophone (EPUB),
Christel Zogning Meli

Exposition « La Vie d'après »

7-14 juillet Exposition-Commémoration « 2 ans après les inondations ». Alors que certaines personnes n'ont pas retrouvé un toit ou gardent des séquelles des événements.

À l'atelier du Prince, à Verviers
(voir l'agenda de protestant.link)



Sandrine - L'atelier du Prince - © Dominique Servais

Pro-News 13

Le prochain Pro-News aura pour thème : l'éducation à la religion... à l'école, bien sûr, mais aussi à l'église et en famille. Il est programmé pour octobre.

Un nouveau chant NOUS EST DONNÉ

Un nouveau chant nous est donné
Par notre Seigneur Dieu.
Nous chanterons ses hauts faits
Et nous honorerons Son très grand Nom.
A Bruxelles, aux Pays-Bas,
Le Seigneur a fait connaître Ses merveilles
À travers deux jeunes hommes
qu'Il a richement couverts de ses bénédictions.

Jean le bien nommé
Riche de la Grâce de Dieu,
Henri, son frère par l'Esprit,
Un vrai chrétien,
Ont été arrachés à ce monde.
Ils sont couronnés dans le ciel
En véritables enfants de Dieu,
Morts pour Sa Parole
Et devenus Ses martyrs.

L'ennemi s'est emparé d'eux,
Les a longuement menacés
Pour leur faire renier la Parole de Dieu
Essayant même la ruse et la tentation.
Les sophistes de Louvain ont échoué à leur jeu
Jusqu'à devenir fous
Incapables qu'ils étaient de l'emporter...

Martin Luther

Sur la mort d'Henri Voes et Jean van Eschen à Bruxelles
Premières strophes du premier cantique de Luther

Mai

- 13 mai  Assemblée synodale extraordinaire – *le corps pastoral* – Bruxelles
- 27 mai Journée régionale de la jeunesse HoNL – Chimay
- 31 mai 14h00 *Colloque 1523* – FPTR, Bruxelles

Juin

- 11 juin 15h00 Consécration nationale – Pâturages
- 14 juin Assemblée de district ABL
- 14-20 juin Assemblée de la CEC *Under God's blessing – shaping the future* – Tallinn
- 17 juin Assemblée de district Hocc – *Conférence 1523* – Anvers
- 24 juin Assemblée de district BF
- 29 juin Assemblée festive du district de Liège – Spa

Juillet

- 1^{er} juillet Commémoration du martyr d'Henri  et de Jan van Essen
- 9-17 juillet Séjour ados HoNL et SPJ – côte d'Opale (spj.be)
- 20-23 juillet Séjour Canailles – Vellereille-les-Brayeux (spj.be)
- 20-30 juillet Séjour enfants – Vellereille-les-Brayeux (spj.be)

Août

- 13 août Geuzenfeest
- 20-23 août Convention Belgo-allemande – *De nouvelles formes de communautés dans nos églises* – Bruxelles

Septembre

- 3 septembre Dimanche de la Création (protestant.link)
- 9 septembre Assemblée de district Hocc
- 10 septembre Dimanche de la Jeunesse
- 15-16 septembre Colloque festif pour les 50 ans de la Concorde de Leuvenberg – Montpellier
- 23-24 septembre Rassemblement régional du district Hocc – Genval
- 30 septembre Kiosk – retrouvailles du SPJ

